



---0---0---

## CENTRE D'EXCELLENCE D'AFRIQUE POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT (C2EA)



---0---

AUDIT EXTERNE DES COMPTES DU C2EA  
(1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021)

--0--

**RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS**

**Version finale**



[info@erudit-experts.com](mailto:info@erudit-experts.com)

juin 2022

## Sommaire

1-1.	CONTEXTE.....	3
1-2.	RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION.....	4
1-3.	METHODOLOGIE.....	5
1.	OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS AU 31/12/2021 .....	6
2-1.	OPINION SUR LES COMPTES DU PROJET AU 31 DECEMBRE 2021 .....	7
2-2.	OPINION SUR LES COMPTES DESIGNES DU PROJET AU 31 DECEMBRE 2021 .....	10
2-3.	OPINION SUR RELEVES DE DEPENSES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021 .....	11
2-4.	OPINION SUR LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES .....	12
2.	RAPPORT SUR LE CONTRÔLE INTERNE.....	13
2-1.	LETTRE DE CONTROLE INTERNE .....	14
2-2.	OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS.....	15
	ANNEXES.....	20

## 1-1. CONTEXTE

La République du Bénin s'est engagée dans la promotion de l'éducation de développement par la formation des cadres capables d'impulser le développement. Cet engagement est soutenu par les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), notamment la Banque Mondiale et l'Agence française de Développement qui ont accordé une subvention et un prêt d'environ six millions de dollars soit (3.600.000.000) francs CFA pour la période 2020-2024 pour le Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Eau et l'Assainissement (C2EA) de l'Université d'Abomey-Calavi.

L'objectif du projet est d'améliorer la qualité, la quantité et l'impact sur le développement de l'enseignement de troisième cycle dans des universités sélectionnées, grâce à une spécialisation et une collaboration régionales. Le projet est composé des parties suivantes :

### **Partie 1 : Créer de nouveaux CEA et développer les CEA existants qui sont déjà performants pour un impact sur le développement**

Renforcer la capacité des Centres d'excellence africains (CEA) et des institutions hôtes des établissements d'enseignement supérieur d'Afrique de l'Ouest et du Centre, en particulier pour :

- Créer de nouveaux CEA et augmenter le nombre de centres de haute qualité et de programmes pertinents offerts dans la région, et y introduire de nouveaux domaines thématiques qui n'existaient au niveau des CEA existants, notamment en augmentant les inscriptions d'étudiants tout en mettant l'accent sur le recrutement d'étudiants régionaux, en atteignant des normes de qualité internationales, en introduisant de nouveaux programmes universitaires, en favorisant l'apprentissage par projet et une pédagogie innovante, en créant de nouveaux laboratoires, en permettant le transfert de technologies et l'esprit d'entreprise, en établissant des liens avec le secteur de production, des partenariats universitaires, en renforçant les programmes de technologie de l'ingénierie au sein des instituts ou écoles d'ingénieurs respectifs, en améliorant les capacités d'enseignement et de recherche et en promouvant la transformation institutionnelle.
- Accroître la capacité des CEA existants à intensifier leurs activités et à renforcer leur impact sur le développement, notamment en renforçant le partenariat productif avec le secteur industriel et d'autres secteurs économiques, les acteurs sectoriels, les ministères et les décideurs politiques, en stimulant le leadership régional des réseaux régionaux, en concentrant les efforts sur une formation de qualité au profit des étudiants de troisième cycle et en maintenant l'accréditation internationale, en jouant le rôle de moteur des solutions de recherche face aux défis du développement dans la région et en renforçant les programmes de technologie de l'ingénierie au sein des instituts ou écoles d'ingénieurs respectifs.

### **Partie 2 : Favoriser les partenariats régionaux et les bourses d'études**

L'extension de l'impact régional des CEA, en particulier le financement de la contribution du Bénéficiaire au Fonds régional de bourses d'études et d'innovation (FRBEI) ; les bourses d'études et de recherche dans les domaines des sciences appliquées, de l'ingénierie et de la technologie afin, entre autres, de renforcer : (a) l'octroi de bourses de programmes de formation doctorale de 3 à 4 ans sur une base de sélection compétitive, dans des domaines prioritaires pour les citoyens des pays subsahariens au sein des universités d'accueil sélectionnées ; et (b) l'octroi de subventions de recherche au : (i) corps professoral des établissements d'accueil du FRBEI participant à un programme doctoral, et (ii) aux diplômés du FRBEI qui obtiennent un poste post- doctoral ou permanent dans un établissement universitaire ou un centre de recherche.

### **Partie 3 : Améliorer la facilitation, le suivi et l'évaluation des projets aux niveaux national et régional**

Soutenir la facilitation de projets régionaux par l'Association des universités africaines (AUA) en tant qu'unité de facilitation régionale (UFR), notamment : (a) les activités de planification, de suivi et d'évaluation liées à l'impact des CEA et les activités des centres régionaux ; (b) l'échange régional d'informations, de connaissances et de technologies ; (c) l'assistance technique et le renforcement des capacités nécessaires à la facilitation des CEA et des centres régionaux ; (d) faciliter le développement de la collaboration entre les CEA et avec d'autres réseaux nationaux de recherche et d'éducation, y compris la création de plates- formes numériques de mise en réseau, grâce aux conseils techniques, à l'organisation de formations approuvées, d'ateliers, de conférences, de voyages d'étude et de programmes d'échange, et (e) soutenir l'élaboration de politiques

régionales dans le domaine de l'enseignement supérieur, y compris la réalisation d'études, le tout par la fourniture de services de consultation technique, de formations et d'ateliers.

Dans l'Accord de financement signé, il est prévu qu'un audit annuel des comptes du projet soit réalisé. C'est dans ce cadre que, par contrat de prestation de services, le Groupement de cabinets ERUDIT-FCG a été mandaté pour procéder à l'audit externe des comptes du Projet.

La présente mission d'audit concerne l'exercice 2021 allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

## **1-2. RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION**

Conformément aux Termes de Référence (TdR) de la mission, l'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre « d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Eau et l'Assainissement (C2EA) de l'Université d'Abomey-Calavi à la fin de l'exercice 2021 et de s'assurer que les ressources mises à la disposition de C2EA dans le cadre de la mise en œuvre de ce Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du projet ».

De façon spécifique, il s'agira de s'assurer que :

- toutes les ressources de la Banque ont été employées conformément aux dispositions de l'accord de financement applicable, dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies ;
- les fonds de contrepartie nationale (budget de l'État) ont été obtenus et employés, dans un souci d'économie d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles ils ont été fournis ;
- les subventions relatives aux activités génératrices de revenus ont été mises en œuvre conformément aux procédures convenues ;
- les acquisitions des biens et services financés ont fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions des accords de financement applicable fondés sur les procédures de passation de marché de la Banque mondiale et ont été proprement enregistrés dans les livres comptables ;
- tous les dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus au titre des différentes opérations relatives au Projet (y compris les dépenses couvertes par les relevés de dépenses ou des rapports de suivi financier) ;
- les comptes Désignés sont gérés conformément aux dispositions des accords de financement ;
- les comptes du Projet ont été préparés sur la base de l'application systématique des normes du Système Comptable OHADA révisé adaptées aux particularités des projets de développement et donnent une image fidèle de la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice ainsi que des ressources reçues et des dépenses effectuées au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;
- la performance financière globale du Projet est satisfaisante ;
- les actifs immobilisés du Projet sont réels et correctement évalués et le droit de propriété du Projet ou des bénéficiaires sur ces actifs est établi en conformité avec l'accord de financement ;
- les dépenses inéligibles dans les demandes de remboursement de fonds identifiées lors de l'audit ont été remboursées au Compte Désigné. Ces dépenses feront l'objet d'une note séparée dans le rapport d'audit.

### **1-3. METHODOLOGIE**

Les travaux de contrôles ont été mis en œuvre à l'Institut Nationale de l'Eau (INE) du 21 au 31 mars 2022.

Au cours de nos différents travaux, nous avons rencontré :

- Monsieur ASSOGBA G. Pierre, Responsable Financier ;
- Monsieur AYECCOU Henri, Comptable ;
- Monsieur AGOSSOU Éric, Représentant de la cour des comptes.

Les diligences ci-après ont été mises en œuvre pour atteindre les objectifs fixés dans les TdR et rappelés ci-dessus ainsi que ceux du contrat de prestation d'audit :

- Entretien avec les différentes personnes impliquées dans l'exécution du Projet ;
- Évaluation du système de contrôle interne mis en place pour la gestion du Projet ;
- Contrôle de cohérence entre les rapports financiers reçus et le tableau des emplois et ressources ;
- Contrôle des documents de suivi budgétaire ;
- Contrôle de la régularité, de la légalité, et de la conformité des ressources et des emplois en lien avec les pièces justificatives (rapports narratifs, documents administratifs, contrats, factures, ...) et les rapports financiers ;
- Restitution des conclusions de nos travaux au niveau de l'Institut National de l'Eau (INE).

Nos travaux ont porté sur l'exhaustivité des ressources et une proportion significative des emplois encourus sur la période sous revue.

Notre mission s'est déroulée sans difficulté majeure, et nous profitons de l'occasion pour remercier nos interlocuteurs pour leur coopération et leur disponibilité. Sans eux, nos travaux n'auraient pas pu atteindre les objectifs qui nous ont été assignés.

## **1. OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS AU 31/12/2021**

## 2-1. OPINION SUR LES COMPTES DU PROJET AU 31 DECEMBRE 2021

Monsieur le Coordonnateur,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par contrat de service, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au décembre 2021, sur :

- l'audit des états financiers du « du Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Eau et l'Assainissement (C2EA) », tels que joints en annexe 1 au présent rapport ;
- les autres vérifications prévues par les termes de référence.

### 1. AUDIT DES ETATS FINANCIERS DU PROJET

Nous avons procédé à l'audit des états financiers du Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Eau et l'Assainissement (C2EA) pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021. Ces états financiers, comportent en F CFA :

Trésorerie à l'ouverture	:	0
Ressources de la période	:	769.896.006
Emplois de la période	:	139.482.839
Trésorerie à la clôture	:	630.413.167

### Opinion avec réserves

*A notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » ci-dessous, nous sommes d'avis que les états financiers du Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Eau et l'Assainissement pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021, qui nous ont été transmis et qui figurent en annexe 1 du présent rapport, donnent une image fidèle et complète des recettes et des dépenses conformément aux dispositions des accords de financement. Les ressources du Projet n'ont pas été entièrement gérés conformément aux dispositions des accords de financement, dans un souci d'économie et d'efficience, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées.*

### Fondement de l'opinion avec réserves

#### Limitation

Nous portons en limitation un montant total de F CFA 23.787.563, représentant des dépenses relatives à la phase préparatoire du projet ayant fait objet de remboursement, ces dépenses engagées courant 2019-2020, période ne faisant pas partie de notre champ d'audit, n'ont pas fait objet de contrôle de notre part.

#### Réserve

Nous portons en réserve le montant de F CFA 4.085.000, représentant les paiements effectués à l'attributaire SAHAB dans le cadre du marché relatif à l'acquisition de matériels informatiques pour l'équipe de gestion du projet dont le recrutement a été effectué en violation des règles de passation des marchés.

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes internationales d'Audit édictées par l'International Federation of Accountants (IFAC) et sur la base des procédures convenues résumées dans les termes de référence ainsi que les dispositions de l'accord de financement. Ces normes, procédures et dispositions imposent d'effectuer des vérifications de manière à avoir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies ou d'irrégularités significatives. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités l'Auditeur relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Cellule de Coordination du Projet conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

### Responsabilités de la Cellule de Coordination du Projet (INE) pour les états financiers

L'Institut Nationale de l'Eau (INE) est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers du Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Eau et l'Assainissement (Projet : Crédit n° 6509-BJ et subvention n°D532), conformément aux conditions définies dans les accords de financement ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Cellule de Coordination du Projet qu'il incombe d'évaluer la capacité du Projet à poursuivre ses activités lorsqu'il n'est pas à sa fin, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de ses activités et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Cellule de Coordination a l'intention de cesser l'activité du Projet ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Projet.

### Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA, et notamment aux normes de contrôle interne afférent à la Cellule de Coordination du Projet permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement de l'auditeur. En procédant à cette évaluation des risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par les Responsables du Projet et la présentation d'ensemble des états financiers.

## 2. AUTRES VERIFICATIONS

Nous avons également procédé aux autres vérifications prévues dans les termes de référence. Ces contrôles ont conduit à vérifier que :

- toutes les ressources des bailleurs ont été employées conformément aux dispositions des accords de financement applicable, dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies ;
- les fonds de contrepartie nationale (budget de l'État) ont été obtenus et employés, dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles ils ont été fournis ;
- les subventions relatives aux activités génératrices de revenus ont été mises en œuvre conformément aux procédures convenues ;
- les acquisitions des biens et services financés ont fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions de l'accord de financement applicable fondés sur les procédures de passation de marché de la Banque mondiale et ont été proprement enregistrés dans les livres comptables ;
- tous les dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus au titre des différentes opérations relatives au Projet (y compris les dépenses couvertes par les relevés de dépenses ou des rapports de suivi financier) ;

- les comptes Désignés sont gérés conformément aux dispositions des accords de financement ;
- les comptes du Projet ont été préparés sur la base de l'application systématique des normes du Système Comptable OHADA révisé adaptées aux particularités des projets de développement et donnent une image fidèle de la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice ainsi que des ressources reçues et des dépenses effectuées au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;
- la performance financière globale du Projet est satisfaisante ;
- les actifs immobilisés du Projet sont réels et correctement évalués et le droit de propriété du Projet ou des bénéficiaires sur ces actifs est établi en conformité avec l'accord de financement.

*Au terme des diligences mises en œuvre, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces points.*

Cotonou, le 28 juin 2022

Pour ERUDIT-FCG



**Coomlan Jacques SOGBOSSI**

*Mandataire du groupement  
Expert-comptable diplômé*

## 2-2. OPINION SUR LES COMPTES DESIGNES DU PROJET AU 31 DECEMBRE 2021

Monsieur le Coordonnateur,

Conformément aux termes de référence de la mission qui nous a été confiée, nous avons examiné l'éligibilité et l'exactitude :

- des transactions financières durant la période sous revue ;
- des soldes des comptes à la clôture de l'exercice sous revue ;
- de l'utilisation des comptes Désignés en accord avec les accords de financement ;
- de l'adéquation du contrôle interne avec le mécanisme de décaissement.

### Opinion

En dehors des insuffisances énumérées au point « Fondement de l'opinion avec réserves », nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur l'éligibilité et l'exactitude des transactions financières durant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021, le solde des comptes à la clôture de l'exercice sous revue, l'utilisation des comptes désignés conformément aux accords de financement et l'efficacité du système de contrôle interne avec le mécanisme de décaissement.

Cotonou, le 28 juin 2022

Pour ERUDIT-FCG



**Coomlan Jacques SOGBOSSI**

Mandataire du groupement  
Expert-comptable diplômé

### 2-3. OPINION SUR RELEVÉS DE DEPENSES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

**Monsieur le Coordonnateur,**

Conformément aux termes de références de la mission qui nous a été confiée, nous avons examinés l'éligibilité des relevés de dépenses (RDD) utilisés par le Projet comme base de demandes de remboursement de fonds au regard des conditions générales des accords de financement, de la lettre de décaissement et du rapport d'évaluation du Projet. Nous nous sommes également assurés qu'aux états financiers est joint les différentes demandes de retrait des fonds sur présentation de relevés de dépenses en spécifiant le numéro de référence et du montant correspondant.

#### **Opinion**

En dehors des insuffisances énumérées au point « Fondement de l'opinion avec réserves », nous n'avons pas d'observation à formuler sur l'éligibilité des dépenses figurant sur les relevés de dépenses (RDD) utilisés par le Projet comme base de demandes de remboursement de fonds à la Banque conformément aux dispositions des accords de financement de la lettre de décaissement et du rapport d'évaluation du Projet.

Cotonou, le 28 juin 2022

Pour ERUDIT-FCG



**Coomlan Jacques SOGBOSSI**

*Mandataire du groupement  
Expert-comptable diplômé*

#### **2-4. OPINION SUR LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES**

**Monsieur le Coordonnateur,**

Conformément aux termes de référence de la mission, nous avons examiné la conformité des procédures de passation des marchés mises en œuvre par rapport aux procédures définies dans les accords de financement et retracées dans le manuel de procédures administratif et financier et des délais raisonnables de passation des marchés.

Nous avons également vérifié le niveau de mise en œuvre des mesures correctives issues de l'évaluation des capacités en passation des marchés tant sur le plan institutionnel organisationnel et opérationnel et sur le plan de renforcement des compétences.

#### **Opinion**

Au terme de nos contrôles, nous avons noté dans le cadre du marché relatif à l'acquisition de matériels informatiques pour l'équipe de gestion du projet attribué à la société SAHAB Sarl pour F CFA 4.085.000, que la lettre d'invitation adressée aux fournisseurs comporte en annexe des spécifications techniques de tous les matériels informatiques à acquérir ainsi que les marques souhaitées. Ce qui est contraire aux dispositions du code des marchés publics.

En dehors de l'observation formulée ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la conformité des procédures de passation des marchés mises en œuvre par rapport aux procédures définies dans les accords de financement et retracées dans le manuel de procédures administratif et financier et des délais raisonnables de passation des marchés.

Cotonou, le 28 juin 2022

Pour ERUDIT-FCG



**Coomlan Jacques SOGBOSSI**

*Mandataire du groupement  
Expert-comptable diplômé*

## 2. RAPPORT SUR LE CONTRÔLE INTERNE

**2-1. LETTRE DE CONTROLE INTERNE**

*Destinée à améliorer les procédures de contrôle interne et de gestion administrative, comptable, financière du Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Eau et l'Assainissement (C2EA)*

A

Monsieur le **Coordonnateur du C2EA**  
Abomey-Calavi, Bénin

**Monsieur le Coordonnateur,**

Conformément au contrat de prestation de services portant sur la mission d'audit externe des comptes de l'exercice 2021 du Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Eau et l'Assainissement (C2EA), notre équipe a procédé à l'audit des états financiers desdits exercices et à l'évaluation des procédures de gestion en vigueur au niveau de la Coordination du Projet à la date de nos travaux.

Cet examen a consisté en l'évaluation de la qualité du système de contrôle interne en application au niveau de l'Institut National de l'Eau et son impact sur les états financiers.

A cet effet, nous avons pris connaissance de l'environnement procédural et conventionnel du Projet nous permettant de nous assurer de l'application réelle des procédures des accords de financement.

Nous avons ainsi apprécié le système d'informations administratives, comptables et financières en vigueur au niveau de l'Institut National de l'Eau.

Nos diligences ont permis de noter l'existence au sein de l'Institut National de l'Eau d'un dispositif organisationnel qui permet d'assurer un bon fonctionnement des procédures administratives, comptables et financières même si des marges d'amélioration demeurent. Ces diligences n'étant pas cependant celles d'un audit organisationnel, elles n'ont peut-être pas permis de déceler toutes les insuffisances éventuelles du système de contrôle interne actuel appliqué au Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Eau et l'Assainissement.

Le présent rapport porte sur les observations et recommandations destinées à améliorer le fonctionnement du système de contrôle interne.

Tout en restant à votre entière disposition pour toute précision qui pourrait vous être utile, nous vous prions de croire, Monsieur le Coordonnateur, en l'assurance de notre parfaite considération.

Cotonou, le 28 juin 2022

Pour ERUDIT-FCG



**Coomlan Jacques SOGBOSSI**

*Mandataire du groupement  
Expert-comptable diplômé*

## **2-2. OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS**

### **2-2.1. Respect des dispositions des conventions signées**

#### **Situation souhaitable**

Selon les dispositions des conventions de financement signées :

- le comité directeur du projet tiendra des réunions annuelles et semestrielles au niveau ministériel et gouvernemental respectivement, et assurera l'orientation générale et la supervision du projet, y compris la promotion de la collaboration régionale dans l'enseignement supérieur, et servira de liaison entre le projet, les dirigeants régionaux et le grand public ;
- le comité directeur national doit organiser des examens semestriels des performances et du soutien à la mise en œuvre du projet au niveau national.

#### **Constats**

Nous avons demandé sans obtenir la preuve de la tenue des réunions annuelles et semestrielles au niveau ministériel et gouvernemental par le comité directeur. Il en est de même pour l'organisation des examens semestriels des performances et du soutien à la mise en œuvre du projet au niveau national.

#### **Risques**

- Non atteinte des objectifs du projet
- Suspension des décaissements pouvant entraîner un retard dans l'exécution du Projet

#### **Recommandation**

Nous recommandons aux responsables de C2EA de prendre les mesures nécessaires pour que les dispositions prévues dans les conventions signées soient respectées afin de garantir la bonne exécution du Projet.

#### **Commentaires des responsables du C2EA**

*Dans le cadre dudit projet, il n'est pas prévu des réunions semestrielles et annuelles au niveau ministériel et gouvernemental par le comité directeur. Il est plutôt prévu par semestre la tenue de la réunion du comité national de pilotage et la tenue de façon périodique de la réunion des membres de l'équipe de gestion du centre. Les deux sessions du comité national de pilotage ont eu lieu au cours de la gestion 2021 ainsi que la tenue périodique des réunions des membres de l'équipe de gestion.*

#### **Nouveau commentaire de l'auditeur**

Dans la convention de financement signée, à son annexe 2, section I, point A. 1, il est clairement stipulé que le comité directeur du projet tiendra des réunions annuelles et semestrielles au niveau ministériel et gouvernemental respectivement, et assurera l'orientation générale et la supervision du projet, y compris la promotion de la collaboration régionale dans l'enseignement supérieur, et servira de liaison entre le projet, les dirigeants régionaux et le grand public.

### **2-2.2. Gestion des courriers**

#### **Situation souhaitable**

Le manuel dispose en son point 3.2.1.2.1 « Courrier ordinaire » stipule que tout courrier arrivé soit enregistré dans le registre courrier « arrivée » tenu par l'assistant administratif bilingue. Avant l'enregistrement, un tampon de cachet y est apposé indiquant la date d'arrivée du courrier et le numéro d'ordre dans le registre courrier « arrivée »

#### **Constat**

Nous avons noté que le cachet indiquant la date d'arrivée du courrier et le numéro d'ordre n'est pas apposé sur les courriers arrivés et les factures reçues par le projet. C'est le cas par exemple de la facture du fournisseur SAHAB Sarl du 07 septembre 2021 relative à l'acquisition de matériels informatiques pour l'équipe de gestion du projet du C2EA pour F CFA 4.085.000 qui ne porte pas le cachet arrivé contrairement aux dispositions du manuel de procédures.

### **Risque**

Difficultés dans le suivi des courriers et factures reçues

### **Recommandation**

Nous recommandons aux responsables du C2EA de respecter les dispositions du manuel de procédures en veillant à ce que le tampon de cachet indiquant la date d'arrivée et le numéro d'ordre soit apposé sur toutes les factures et courriers reçus par le projet.

### **Commentaires des responsables du C2EA**

Nous prenons acte de cette recommandation et nous promettons en tenir compte les fois prochaines.

## **2-2.3. Gestion comptable**

### **Situation souhaitable**

Selon les dispositions du manuel de procédures en son point 4.3.5 « Mandatement de la dépense » l'enregistrement comptable de toutes dépenses est subordonné à la présence des documents suivants : Attestation de service fait, Bon de livraison, procès-verbal de réception, ordre de paiement, bon de commande ou contrat de marché, demande d'achat (pour les achats de biens) ou Terme de référence (pour les activités).

Les honoraires payés aux consultants dans le cadre des missions d'enseignement doivent être justifiées par des factures élaborées par ces derniers. Par ailleurs, un cahier d'émargement de l'enseignant doit être mis en place afin de permettre d'apprécier le nombre d'heures ou de jours effectué par l'enseignant.

### **Constats**

Au terme de nos travaux, nous avons noté que :

- les demandes d'achat ne sont pas annexées à toutes les pièces justificatives mises à notre disposition ;
- les professeurs consultants ne produisent pas de factures justifiant les montants perçus dans le cadre des missions d'enseignement effectuées par ces derniers. Ils sont payés sur la base d'une note de service prise par le Coordonnateur et qui fixe les taux horaires à payer et d'un état de paiement. De plus, nous n'avons pas pu disposer du cahier d'émargement des enseignants pour s'assurer du nombre d'heures effectuées et payées à ces enseignants. Il est juste joint une attestation de service fait signée par le coordonnateur dans les pièces justificatives mises à notre disposition.

### **Risques**

- Rejet de la dépense
- Remise en cause de l'existence du besoin ayant nécessité la dépense

### **Recommandations**

Nous recommandons aux responsables du C2EA :

- de respecter les dispositions du manuel de procédures en veillant à ce que les demandes d'achat soient établies et annexées aux pièces justificatives des dépenses effectuées ;
- de veiller à ce que les professeurs consultants produisent des factures pour les honoraires perçus dans le cadre des missions d'enseignement effectuées par ces derniers et de mettre en place un cahier d'émargement des enseignants qui retracera le nombre d'heures effectuées par chacun d'eux.

### **Commentaires des responsables du C2EA**

Les demandes d'achat en termes d'équipements et matériels et autres ont été exprimé lors de l'élaboration du PTAB et retracées dans le Plan de passation des marchés, lesquelles demandes ont fait objet d'arbitrage et de validation par le CNP et a reçu l'Avis de non-Objection de la Banque mondiale.

Dans le cadre des missions d'enseignements, les missionnaires ne produisent pas de factures pour les honoraires de cours, car ils sont considérés comme des vacataires et non des prestataires. C'est la pratique à l'Université d'Abomey-Calavi.

#### 2-2.4. Gestion des Missions/Formations

##### **Situation souhaitable**

Il a été prévu dans le manuel de procédures en sa rubrique « Gestion des déplacements », que les Ordres de mission doivent être signés par le Coordonnateur de l'ACE IMPAC- BENIN ou toute autre autorité habilitée. De plus, les rapports de mission doivent porter une mention qui prouve leurs validations.

Par ailleurs, pour tout déplacement effectué dans le cadre des activités du projet nécessitant le paiement des frais d'hébergement et de repas, il faut nécessairement qu'un ordre de mission soit établi et signé par une personne habilitée.

##### **Constats**

Nous avons constaté que les ordres de mission du coordonnateur ne sont pas signés par un supérieur hiérarchique mais plutôt par son adjoint. Ce qui est contraire aux dispositions du manuel de procédures. De plus, nous n'avons pas pu disposer des preuves de validation des rapports de mission pour toutes les missions contrôlées.

Par ailleurs, nous avons noté dans le cadre de la sortie pédagogique intégrée des étudiants de master en Génie de l'eau et de l'assainissement dans les localités d'Abomey-calavi, Bopa, Lokossa et Dassa-Zoumé du 25 au 27 novembre 2021, il leur a été alloué des frais d'hébergement et de repas pour un montant total de F CFA 840.000, mais nous n'avons pas eu connaissance des ordres de missions ou d'une note de service ou encore des listes de présence des étudiants participants à cette sortie.

Enfin, dans le cadre de plusieurs formations effectuées pour les besoins du Projet, nous n'avons pas pu disposer des listes de présence et des factures des formateurs pour le montant des honoraires perçus. Il est juste joint une note de service signée par le coordonnateur qui a fixé le taux horaires à payer. Ces formations se détaillent comme suit :

Formateurs	Formations et période	Nombre d'heures	Taux horaire	Montants net d'AIB
ELEGBEDE MANOU Bernadin	GIRE du 03 au 10 Avril 2021	20	10 000	198 000
HOUNSOU B. Mathieu	GIRE du 03 au 10 Avril 2021	20	10 000	198 000
<b>TOTAL</b>				<b>396 000</b>

##### **Risques**

- Rejet des dépenses
- Difficulté à apprécier la pertinence de la mission
- Redressement fiscal

##### **Recommandations**

Nous recommandons aux responsables du C2EA de respecter les dispositions du manuel de procédures en veillant à ce que les ordres de mission soient signés par un supérieur hiérarchique. Il faudra également veiller à ce que les rapports de mission soient approuvés par un supérieur hiérarchique et que les preuves de cette approbation soient matérialisées.

Nous recommandons également qu'un ordre de mission groupé ou une note de service ou encore des listes de présences soient établis dans le cadre des activités pédagogiques effectuées pour les besoins du projet nécessitant le paiement des frais d'hébergement et de repas.

##### **Commentaires des responsables du C2EA**

Nous prenons acte de la recommandation qui est de s'assurer que les ordres de missions du Coordonnateur soient signés par un supérieur hiérarchique. À chaque atelier les rapports sont élaborés, lus et validés par les participants par acclamation après intégration des corrections éventuelles faites par ces derniers.

Nous prenons acte des recommandations formulées le cadre des activités pédagogiques effectuées pour les besoins du projet nécessitant le paiement des frais d'hébergement et de repas.

#### 2-2.5. Gestion des rapprochements bancaires

##### **Situation souhaitable**

Le manuel de procédures en son point 6.5 « Présentation de l'état de rapprochement bancaire » a prévu que l'établissement des états de rapprochements passe par plusieurs étapes à commencer par l'obtention des relevés bancaires et des grands livres en vue de procéder à des vérifications qui consistent entre autres à s'assurer de la légalité du solde du mois précédent et le report de solde du mois ; rapprocher le solde du compte banque et du relevé bancaire du compte désigné.

##### **Constat**

Nous avons constaté un écart de F CFA 53 entre le solde du compte BANQUES LOCALES-CRÉDIT-AFD-C2EA de la comptabilité figurant sur le rapprochement bancaire du mois de janvier 2021 de F CFA 453.899.401 et le solde du même compte dans la comptabilité de F CFA 453.899.348.

##### **Risque**

Difficulté de suivi des suspens

##### **Recommandations**

Nous recommandons aux responsables du C2EA de veiller à ce que les états de rapprochements bancaires soient bien établis en mentionnant sur lesdits rapprochements les soldes exacts de sorte à faire ressortir les écarts et les suspens éventuels

##### **Commentaires des responsables du C2EA**

Nous prenons acte de la recommandation formulée.

#### 2-2.6. Passation des marchés

##### **Situation souhaitable**

Le code de passation des marchés en son article 51 stipule : « A moins que de telles spécifications ne soient justifiées par l'objet du marché, l'autorité contractante ne peut introduire dans les clauses contractuelles propres à un marché, de spécifications techniques mentionnant des produits d'une fabrication ou d'une provenance déterminée ou des procédés particuliers et qui ont pour effet de favoriser ou d'éliminer certaines entreprises.

Est notamment interdite, l'indication de marques, de brevets ou de types, ou celle d'une origine ou d'une production déterminée ; toutefois une telle indication accompagnée de la mention « ou équivalente » est autorisée lorsque l'autorité contractante n'a pas la possibilité de donner une description de l'objet au moyen de spécifications suffisamment précises et intelligibles pour tous les intéressés ».

##### **Constat**

Dans le cadre du marché relatif à l'acquisition de matériels informatiques pour l'équipe de gestion du projet C2EA attribué à la société SAHAB Sarl pour F CFA 4.085.000, nous avons noté que la lettre d'invitation adressée aux fournisseurs comporte en annexe des spécifications techniques de tous les matériels informatiques à acquérir ainsi que les marques souhaitées sans la mention ou équivalente. Ce qui est contraire aux dispositions du code des marchés publics.

##### **Risques**

- Rejet du marché
- Perte de ressources

**Recommandation**

Nous recommandons aux responsables du C2EA de veiller au respect des dispositions du Code des marchés publics en évitant de faire apparaître dans les lettres d'invitation/demandes de cotation/dossiers d'appel d'offres les marques des matériels à acquérir afin de garantir l'équité et la libre concurrence entre les fournisseurs.

**Commentaires des responsables du C2EA**

*Nous prenons acte de cette recommandation formulée et nous promettons en tenir compte les fois prochaines.*

## ANNEXES

**Annexe n°1** : États financiers du Projet au 31/12/2021

**Annexe n°2** : Liste des demandes de retrait de fonds au 31/12/2021

***Annexe n°1 : Les états financiers du Projet au 31/12/2021***

- Bilan (ACTIF & PASSIF)
- Tableau des Emplois et des Ressources
- Compte de résultat
- Notes sur les états financiers
- Liste des actifs acquis
- Lettre d'affirmation

*Bilan (Actif & Passif)*

C2EA-INE

**BILAN ACTIF**

Monnaie FCFA

Réf.	ACTIF	Exercice 2021			Exercice 2020
		Brut	Amort./Prov.	Net	Net
AD	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
AF	BREVETS, LICENCES, LOGICIELS	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
AI	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
AJ	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
AK	BATIMENTS	0,00	0,00	0,00	0,00
AL	INSTALLATIONS ET AGÈCEMENTS	0,00	0,00	0,00	0,00
AM	MATERIELS	3 999 000,00	0,00	3 999 000,00	0,00
AN	MATERIELS DE TRANSPORT	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>3 999 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 999 000,00</b>	<b>0,00</b>
AP	AVANCES ET ACOMPTES VERSES				
AP1	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR-IMMOB	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total AVANCES ET ACOMPTES VERSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
AQ	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
AS	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
BB	STOCKS ET ENCOURS				
BB1	STOCKS CARBURANT	3 215 000,00	0,00	3 215 000,00	0,00
BB2	STOCKS DE FOURNITURE DE BUREAU	5 225 800,00	0,00	5 225 800,00	0,00
	<b>Total STOCKS ET ENCOURS</b>	<b>8 440 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 440 800,00</b>	<b>0,00</b>
BG	CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES				
BH	FOURNISSEURS AVANCES VERSEES	0,00	0,00	0,00	0,00
BJ	AUTRES CREANCES	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
BS	TRESORERIE ACTIF				
BS	BANQUES, CHEQUES POSTAUX ET CAISSE	630 413 167,00	0,00	630 413 167,00	0,00
	<b>Total TRESORERIE ACTIF</b>	<b>630 413 167,00</b>	<b>0,00</b>	<b>630 413 167,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total :</b>	<b>642 852 967,00</b>	<b>0,00</b>	<b>642 852 967,00</b>	<b>0,00</b>

**C2EA-INE**  
**BILAN PASSIF**

Exercice : 2021 . Monnaie FCFA

Réf.	Passif	Exercice 2021	Exercice 2020
	<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		
CH	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	0,00	0,00
	<b>Total RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>AUTRES CAPITAUX PROPRES</b>		
CL	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	3 999 000,00	0,00
CL1	SUBVENTIONS RECUES	638 853 967,00	0,00
	<b>Total AUTRES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>642 852 967,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>PASSIF CIRCULANT</b>		
DJ	FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	0,00	0,00
DK	DETTES FISCALES	0,00	0,00
DL	DETTES SOCIALES	0,00	0,00
DM	AUTRES DETTES	0,00	0,00
	<b>Total PASSIF CIRCULANT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total :</b>	<b>642 852 967,00</b>	<b>0,00</b>

*Tableau des Emplois et Ressources*

C2EA-NE.  
TABLEAU EMPLOIS - RESSOURCES

Exercice : 2021 Monnaie FCFA

Eléments	Solde au 31/12/2020	Exercice 2021	Solde au 31/12/2021	%/Total Ress./Empl.
<b>RESSOURCES</b>				
<b>DR DETTES ET RESSOURCES ASSIMILEES</b>				
FURNISSEURS ET PRESTATAIRES	0,00	0,00	0,00	
DETTES ENVERS PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	
DETTES POUR SECURITE SOCIALE	0,00	0,00	0,00	
DETTES ENVERS L'ETAT	0,00	0,00	0,00	
<b>Total DETTES ET RESSOURCES ASSIMILEES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FF FONDS DE FINANCEMENT</b>				
SUBVENTION D'EQUIPEMENT, BAILLEUR	0,00	3 999 000,00	3 999 000,00	0,52
SUBVENTION D'EQUIPEMENT DE L'ETAT	0,00	0,00	0,00	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION, ETAT	0,00	0,00	0,00	
SUBVENTION D'EXPLOITATION BAILLEUR	0,00	127 043 039,00	127 043 039,00	16,50
AUTRES PRODUITS	0,00	0,00	0,00	
<b>Total FONDS DE FINANCEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>131 042 039,00</b>	<b>131 042 039,00</b>	<b>17,02</b>
<b>FR FONDS DE ROULEMENT</b>				
AVANCES DE FONDS PAR LE BAILLEUR	0,00	638 853 967,00	638 853 967,00	82,98
	0,00	638 853 967,00	638 853 967,00	82,98
<b>Total Ressources :</b>	<b>0,00</b>	<b>769 896 006,00</b>	<b>769 896 006,00</b>	
<b>EMPLOIS</b>				
<b>DEPENSES</b>				
1 PREPARATION INSTITUTIONNELLE	0,00	23 787 563,00	23 787 563,00	
3 NOMBRE D'ETUDIANTS	0,00	29 749 701,00	29 749 701,00	
4 QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCH	0,00	21 866 035,00	21 866 035,00	
5 PERTINENCE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHE	0,00	34 609 457,00	34 609 457,00	
6 REGULARITE ET QUALITE DE LA GESTION FIDUCIAIR	0,00	2 898 033,00	2 898 033,00	
7 GOUVERNANCE	0,00	26 572 050,00	26 572 050,00	
<b>Total DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>139 482 839,00</b>	<b>139 482 839,00</b>	<b>22,13</b>
<b>CE CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES</b>				
AUTRES CREANCES, ETAT	0,00	0,00	0,00	
AUTRES CREANCES, DIVERS	0,00	0,00	0,00	
FURNISSEURS, AVANCES VERSEES	0,00	0,00	0,00	
<b>Total CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TR TRESORERIE</b>				
BANQUES LOCALES CREDIT AID	0,00	5 774 307,00	5 774 307,00	
BANQUES LOCALES DON AID	0,00	121 645 777,00	121 645 777,00	
BANQUES LOCALES CREDIT AFD	0,00	502 993 083,00	502 993 083,00	
<b>Total TRESORERIE</b>	<b>0,00</b>	<b>630 413 167,00</b>	<b>630 413 167,00</b>	<b>100,00</b>
<b>Total Emplois :</b>	<b>0,00</b>	<b>769 896 006,00</b>	<b>769 896 006,00</b>	

*Liste des actifs du Projet*

REPUBLIQUE DU BENIN

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

\*\*\*\*\*

**CENTRE D'EXCELLENCE D'AFRIQUE POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT  
(C2EA)  
\*\*\*\*\***

**PROCES VERBAL D'INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS  
ACQUISES AU PROFIT DU C2EA - INE / UAC AU 31/12/2021**

**DECEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un et le vendredi 31 Décembre s'est déroulé au Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Eau et l'Assainissement (C2EA), sise à l'Institut National de l'Eau (INE) de l'Université Abomey – Calavi, l'inventaire des immobilisations, conformément aux exigences de la comptabilité des matières.

Le résultat de ce travail est résumé dans le tableau joint en annexe.

Fait à Abomey-Calavi, le 31 Décembre 2021

**Ont signé**

  
Henri AYECOCOU  
Comptable C2EA

  
Pierre G. ASSOGBA  
RF/C2EA

**C2EA-INE  
LISTE DES IMMOBILISATIONS EN SERVICE**

Financement : \* Tous

Nature : \* Toutes

Famille : \* Toutes

Analytique : \* Tous

Localité : \* Tous

DU : 01/01/2021

AU : 31/12/2021

Service : \* Tous

Facture : \* Toutes

Code	Désignation	Date d'entrée	Date service	Montant financé	Valeur brute
Financement : 3 AFD					
ORD-B/21/001/SC-C2EA/INE-UAC/BM/AFD	ORDINATEUR DE BUREAU HP TOUT EN UN	07/09/2021	01/10/2021	840 000,00	840 000,00
ORD-B/21/002/SC-C2EA/INE-UAC/BM/AFD	ORDINATEUR DE BUREAU HP TOUT EN UN	07/09/2021	01/10/2021	840 000,00	840 000,00
ORD-P/21/001/SC-C2EA/INE-UAC/BM/AFD	ORDINATEUR PORTABLE HP	07/09/2021	01/10/2021	930 000,00	930 000,00
IMP/21/001/SC-C2EA/INE-UAC/BM/AFD	IMPRIMANTE MULTIFONCTIONHP LASERJET PRO	07/09/2021	01/10/2021	460 000,00	460 000,00
OND/21/001/SC-C2EA/INE-UAC/BM/AFD	ONDULEUR BLUE GATE 2000VA	07/09/2021	01/10/2021	280 000,00	280 000,00
OND/21/002/SC-C2EA/INE-UAC/BM/AFD	ONDULEUR BLUE GATE 2000VA	07/09/2021	01/10/2021	280 000,00	280 000,00
APP/21/001/INE-UAC/BM/AFD	APPAREIL PHOTO CANON	07/09/2021	1/1/	369 000,00	369 000,00
				<b>Total :</b>	<b>3 999 000,00</b>
				<b>Total :</b>	<b>3 999 000,00</b>

*Lettre d'affirmation*

  
**UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI**  
\*\*\*\*\*  
**INSTITUT NATIONAL DE L'EAU**  
\*\*\*\*\*  
**CENTRE D'EXCELLENCE D'AFRIQUE POUR  
L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT**



---

**Lettre d'affirmation (application de la norme ISA 580)**

Monsieur l'Associé-Manager  
du Cabinet ERUDIT  
01 BP 2404 Cotonou  
Tél : +229 21 30 21 33  
Cotonou (BENIN)

**Objet : Lettre d'affirmation**

Cette lettre, fournie à votre demande, s'inscrit dans le cadre de votre mission d'audit des comptes du Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Eau et l'Assainissement (C2EA) pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2021.

Les comptes de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 font apparaître en FCFA :

Trésorerie à l'ouverture	:	0
Ressources de la période	:	769.896.006
Emplois de la période	:	139.482.839
Trésorerie à la clôture	:	630.413.167

**En tant que responsables de l'établissement des comptes dont nous en assumons l'entière responsabilité, de la conception et de la mise en œuvre des systèmes comptables et de contrôle interne destinés notamment à prévenir et à détecter les erreurs et les fraudes, nous vous confirmons les déclarations suivantes :**

- 1- Les états financiers élaborés suivant les règles et principes du référentiel comptable OHADA reflètent la réalité de la situation financière du Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Eau et l'Assainissement (C2EA) à la date du 31 décembre 2021. Ils prennent en compte toutes les opérations effectuées au cours de l'exercice 2021 dans le cadre du Projet et aucun événement postérieur à la clôture des comptes pouvant avoir une incidence sur la situation financière n'a été omis d'être pris en compte à la clôture dudit exercice.**

1

---

01 BP: 526 INE/UAC COTONOU, Tel (+229) 96 63 81 24 /97 19 65 93  
Email: [c2ea\\_ine@gmail.com](mailto:c2ea_ine@gmail.com) ; [mkdaouda@yahoo.fr](mailto:mkdaouda@yahoo.fr) . [fdpaule2003@yahoo.fr](mailto:fdpaule2003@yahoo.fr)

- 2- Nous n'avons décelé ou eu connaissance d'aucun cas de fraude ou irrégularité au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2021 concernant la mise en œuvre des activités du Projet tant en ce qui concerne la passation des marchés que l'exécution des dépenses.
- 3- Nous avons effectué un enregistrement exhaustif et régulier des opérations de l'exercice dans la comptabilité. Aucun engagement en cours n'a été omis d'être pris en compte dans la comptabilité.
- 4- Les marchés passés au cours de la période l'ont été en conformité avec les accords de financement signés avec les bailleurs et les dispositions de la loi ainsi que ces différents textes d'application sur la passation et l'exécution des marchés au Bénin.
- 5- L'ensemble de la comptabilité et de la documentation y afférente ont été mis à votre disposition concernant le Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Eau et l'Assainissement (C2EA).
- 6- Le point des observations faites sur les états financiers ont fait objet de commentaires conséquents de notre part qui vous ont été transmis à la suite des projets de rapports.



Responsable financier,

Pierre G. ASSOGBA



Le Coordonnateur du C2EA,

Professeur Daouda MAMA

**Annexe n°2** : Liste des demandes de retrait de fonds au  
31/12/2021

POINT DE SUIVI DES DÉCAISSEMENTS OBTENUS DANS LE CADRE DE L'ÉXÉCUTION DU PROJET DES CENTRES D'EXCELLENCE D'AFRIQUE POUR L'IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FONDS							REMBOURSEMENTS DE FONDS OBTENUS		
NUMERO DE DEMANDE DE RETRAIT	CATEGORIE	CENTRE BÉNÉFICIAIRE	STATUT	MONNAIE	MONTANT DE LA DEMANDE	DATE DE DEMANDE DE RETRAIT	MONNAIE	MONTANT	DATE DE REPONSE DE L'AVIS
<b>PREMIER DÉCAISSEMENT AID DON OBTENU PAR LES TROIS CENTRES CEA - IMPACT</b>									
TOTAL TRANCHE 1	AID/DON	C2EA	REMBOURSEMENT	DTS	138 474	16/10/2020	XOF	108 247 342	23/10/2020
<b>TROISIÈME DÉCAISSEMENT AID DON OBTENU PAR LES TROIS CENTRES CEA - IMPACT</b>									
TOTAL TRANCHE 3		C2EA			39 384			30 731 560	
<b>QUATRIÈME DÉCAISSEMENT AID DON OBTENU PAR LES TROIS CENTRES CEA - IMPACT</b>									
TOTAL TRANCHE 4		C2EA			1 107,00			896 323	
<b>TOTAL OBTENU</b>					<b>178 965,00</b>			<b>139 875 225</b>	

Fait Abomey-Calavi, le 22 novembre 2021



Le Responsable Financier,  
Pierre G. ASSOGBA

POINT DE SUIVI DES DÉCAISSEMENTS OBTENUS DANS LE CADRE DE L'ÉXÉCUTION DU PROJET DES CENTRES D'EXCELLENCE D'AFRIQUE POUR L'IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FONDS							REMBOURSEMENTS DE FONDS EFFECTUÉS		
NUMERO DE DEMANDE DE RETRAIT	CATEGORIE	CENTRE BÉNÉFICIAIRE	STATUT	MONNAIE	MONTANT DE LA DEMANDE	DATE DE DEMANDE DE RETRAIT	MONNAIE	MONTANT	OBSERVATIONS
<b>PREMIER DÉCAISSEMENT AFD CREDIT OBTENU PROJET CEA IMPACT BÉNIN</b>									
TOTAL TRANCHE 1	AFD CREDIT	C2EA	REMBOURSEMENT	EUR	691 981		XOF	453 909 781	
<b>TROISIÈME DÉCAISSEMENT AFD CREDIT OBTENU PAR LES TROIS CENTRES CEA-IMPACT BÉNIN</b>									
TOTAL TRANCHE 3		C2EA			216 466	11/06/2021	XOF	141 392 388	
<b>TOTAL OBTENU</b>					<b>898 447</b>			<b>595 302 169</b>	
<b>QUATRIÈME DÉCAISSEMENT AFD CREDIT OBTENU PAR LES TROIS CENTRES CEA-IMPACT BÉNIN</b>									
TOTAL TRANCHE 4		C2EA			38 797,49			25 449 485	
<b>TOTAL OBTENU</b>					<b>18 797,49</b>			<b>21 499 485,00</b>	
<b>TOTAL OBTENU</b>					<b>947 244,49</b>			<b>621 351 654,00</b>	

Le Responsable Financier,



Pierre G. ASSOGBA

POINT DE SUIVI DES DÉCAISSEMENTS OBTENUS DANS LE CADRE DE L'ÉXÉCUTION DU PROJET DES CENTRES D'EXCELLENCE D'AFRIQUE POUR L'IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FONDS							REMBOURSEMENTS DE FONDS OBTENUS		
NUMERO DE DEMANDE DE RETRAIT	CATEGORIE	CENTRE BÉNÉFICIAIRE	STATUT	MONNAIE	MONTANT DE LA DEMANDE	DATE DE DEMANDE DE RETRAIT	MONNAIE	MONTANT	DATE DE REPONSE DE L'AVIS
<b>TROISIÈME DÉCAISSEMENT AID CREDIT OBTENU PAR LES TROIS CENTRES CEA-IMPACT BÉNIN</b>									
TOTAL TRANCHE 3	AID/CREDIT	C2EA			4 900	11/06/2021		3 214 189	21/06/2021
<b>TOTAL OBTENU</b>					<b>4 900</b>			<b>3 214 189</b>	
<b>QUATRIÈME DÉCAISSEMENT AID CREDIT OBTENU PAR LES TROIS CENTRES CEA-IMPACT BÉNIN</b>									
TOTAL TRANCHE 4		C2EA			8 316,00			5 454 938	21/12/2021
<b>TOTAL OBTENU</b>					<b>8 316,00</b>			<b>5 454 938</b>	
<b>TOTAL OBTENU</b>					<b>13 216,00</b>			<b>8 669 127</b>	

Fait Abomey-Calavi, le 22 novembre 2021



Le Responsable Financier,  
Pierre G. ASSOGBA